ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973

7e Circonscription du Val de Marne : Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois

UNION des CENTRISTES et REFORMATEURS

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Jean LECANUET **J.-J. SERVAN SCHREIBER**

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

Antoine PINAY

FRANÇOIS GUÉRARD



37 ans, marié, père de deux enfants, CONSEILLER MUNICIPAL de SAINT-MANDE.

Lieutenant de Vaisseau de réserve de la Marine Nationale.

Diplômé de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique I.N.S.E.E., de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris et du Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (C.P.A.).

Professeur aux Facultés des Sciences de Paris et à l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Paris-Dauphine.

Conseiller de Direction.

Président de l'UNION CENTRISTE DU VAL-DE-MARNE et du CENTRE D'INFORMATION DU VAL-DE-MARNE.

Membre du COMITE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION EST DE PARIS (C.A.D.R.E.P.),

de l'Association de Défense des Riverains du Bois de Vincennes,

du Groupement de Défense des Aveugles et de la Fédération des Familles de France.

Président de la Conférence Molé-Tocqueville.

Ancien animateur de mouvements de jeunes.

Membre du Comité Directeur National et du Conseil Politique National du Centre Démocrate.

sous le Parrainage de :

Alain POHER, Président du Sénat, **Antoine PINAY**, Président d'honneur du Centre National des Indépendants, **Jean LECANUET**, Président du Centre Démocrate, **Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER**, Président du Parti Radical, **André MORICE**, Président du Centre Républicain, **Emile MULLER**, Président du Parti Social Démocrate, **Raymond SCHMITTLEIN**, ancien Président du Groupe U.N.R. de l'Assemblée Nationale, **Henri FRENAY**, Compagnon de la Libération, et **Jean-Marcel JEANNENEY**, tous deux anciens Ministres du Général de Gaulle, les Maires, Conseillers généraux, Maires Adjoints et Conseillers municipaux Centristes et Réformateurs du Val-de-Marne.

Les Elections Législatives orienteront pour plusieurs années l'avenir politique du pays, et donc, votre propre avenir.

L'enjeu est d'importance et mérite réflexion.

Dans votre circonscription, les candidats communistes ont toujours été battus puisque, depuis plus de 20 ans, les électeurs non communistes représentent 80 % des électeurs inscrits.
Quant au candidat socialiste, il a toujours été éliminé au premier tour, puisqu'il faut 10 % des électeurs inscrits pour aller au second tour, et qu'il n'a jamais atteint ce niveau.
Ainsi, en 1973, l'Union de la Gauche ne peut l'emporter ici, d'autant plus que dès le premier tour, beaucoup de Socialistes refuseront de s'enchainer aux Communistes.

Dès lors, de quoi s'agit-il pour tous ceux d'entre vous qui refusent le Communisme.

Il s'agit de choisir **librement entre deux politiques :**

— celle à laquelle obéit le député sortant U.D.R., politique qui, malgré les apparences, est désavouée par les **chefs républiblicains indépendants** puisque ceux-ci proclament que « **la France souhaite être gouvernée au Centre** » et désirent que dans la prochaine Assemblée s'instaure **une majorité nouvelle avec les Centristes ;**

— **et celle que je soumets ci-dessous à vos suffrages, après avoir obtenu l'investiture du** MOUVEMENT REFORMATEUR (Jean LECANUET, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER), **et celle du** CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS (Président d'honneur Antoine PINAY).

— **La Constitution de la Ve République** assure la stabilité ministérielle. Mais au-delà des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, règne **un quatrième pouvoir : le pouvoir technocratique** dont le Président de la République a lui-même critiqué l'influence. Nous voulons libérer les citoyens de ce pouvoir excessif et contraignant.

— **La gestion de l'Etat doit être assainie** car la fiscalité est devevenue écrasante.
En 10 ans, le budget a triplé.
En 12 ans, le nombre des assujettis à l'impôt sur le revenu a été multiplié par 6.
Le budget de 1973 est de 11 % plus élevé que celui de 1972 et atteint presque 200 milliards de nouveaux francs ; il ne sera équilibré que par l'emprunt. Comment dans ces conditions **résister à l'inflation** et à la hausse des prix. Cela ne sera possible que si l'on adopte **la politique de sagesse et de courage** qui a permis à deux reprises, **en 1952 puis en 1958, au Président PINAY** de rétablir confiance et finances.

L'Etat doit donner l'exemple, c'est-à-dire : mettre fin aux dispendieuses opérations de prestige, combattre « l'affairisme » et limiter les dépenses de fonctionnement des services publics par une **réforme administrative** promise en 1969 mais non réalisée.

Et la **fiscalité** doit être **simplifiée** — actuellement, il y a 27 systèmes d'imposition — et **atténuée** par une révision de la patente et une diminution de la T.V.A. qui est la plus élevée d'Europe.

— **Maintien de la paix intérieure dans un climat restauré.**
Le désordre intellectuel et moral sévit dans nos Universités. Ceux des enseignants demeurés clairvoyants sont découragés. Quantité de jeunes abordent la vie active sans qualification professionnelle. Tout ceci concourt à une **dégradation des mœurs** mise en évidence par une subversion anti-famille que, souvent le cinéma, et parfois la télévision, exploite.
Nous dénonçons une tolérance excessive qui nuit au moral de la Nation et peut, comme en 1968, menacer la paix civile.

— **Sécurité extérieure.**
L'Union Soviétique, par le renforcement de son appareil militaire, a créé un déséquilibre inquiétant des forces conventionnelles. C'est pourquoi notre Défense Nationale ne peut se concevoir que dans le cadre de la **défense coordonnée des pays de l'Occident ;** ceci, tout en cherchant à réaliser une désescalade réciproque et contrôlée des armements.
La réalisation d'une **Europe unie** sera une garantie de paix et de stabilité monétaire et pourra, en outre, être le moyen efficace d'apporter aide aux peuples sous-développés.

— **Protection sociale.**
Le progrès économique ne profite pas automatiquement à tous. Il importe donc que l'Etat intervienne pour organiser une protection sociale qui assure à chacun une vie décente.

● **Pour les personnes actives,** il s'agit de les protéger contre les licenciements abusifs et d'améliorer leurs conditions de travail : réorganisation des transports, abandon des cadences anormales de rendement, organisation, dans certains cas, du travail à horaires variables et, pour les femmes, du travail à mi-temps. Les crèches et les garderies doivent être multipliées.

● **Pour les personnes âgées,** il est urgent d'élaborer une charte du troisième âge qui garantisse automatiquement un minimum de ressources sans les complications actuelles.
La pension de reversion des veuves devrait être portée à 60 %.

Pour le calcul de l'impôt, une réduction de 5 à 10 % du montant des retraites devrait être admise.

● **Aux artisans et aux commerçants,** il faut faciliter l'adaptation aux conditions nouvelles de la compétition économique (caisse de crédit), établir une fiscalité plus juste et garantir une retraite minimum.

● Enfin, nous demandons l'exécution des engagements pris envers les **rapatriés** et les **anciens combattants.**

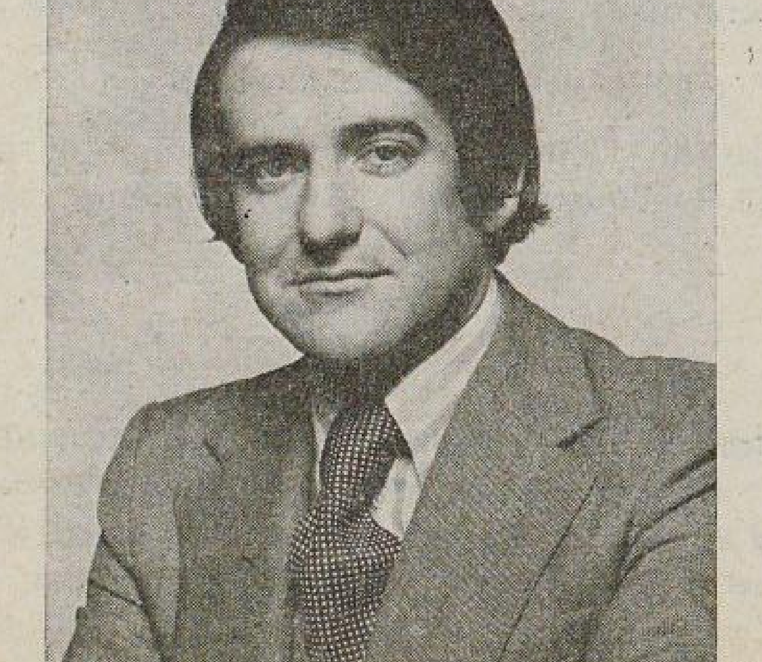
— **Défense de notre environnement.**
Depuis de nombreuses années, je mène un combat sans relâche pour la protection de notre environnement, et en particulier pour éviter que se poursuivent les saccages dont a déjà souffert le Bois de Vincennes : construction de la Faculté, Dépôt Militaire.

Pour le changement dans le calme et l'ordre, votez pour les CENTRISTES RÉFORMATEURS !

VOTEZ : **François GUÉRARD**



Jean-Paul CARTERON



Résidant à Vincennes, 29 ans, ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, diplômé de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Paris et du Centre Universitaire d'Etudes des Communautés Européennes, Avocat à la Cour, Conseil International, Conférencier du Centre Européen d'information, chargé d'Enseignement à la Faculté de Droit de Paris.



FONTENAY-SOUS-BOIS : 7, rue de Joinville - Mercredi 28 février à 21 heures.
Invité : M. Paul REDON, Maire de Marolles-en-Brie, Conseiller général du Val-de-Marne, Président de la Commission Départementale du Conseil Général du Val-de-Marne.

SAINT-MANDE : 3, rue Paul-Bert - Jeudi 1er mars à 21 heures.
Invité : M. Alain POHER, Président du Sénat.

VINCENNES : 5, rue de la Liberté - Vendredi 2 mars à 21 heures.
Invités : M. André DILIGENT, Sénateur, Rapporteur de la Commission d'Enquête sur l'O.R.T.F.
M. Olivier d'ORMESSON, Maire d'Ormesson-sur-Marne, Délégué des Maires du Val-de-Marne au Conseil d'Administration du District de Paris, Président du Centre National des Indépendants du Val-de-Marne.

Vu : le Candidat.

GILLARD CHARMEY - ARC. 56-23